



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Calorifugeur / Calorifugeuse



DESCRIPTION DU MÉTIER

- Installe, répare ou rénove des systèmes d'isolation thermique, afin de conserver la température d'un liquide ou d'un gaz;
- Isole des systèmes de tuyauterie, des conduites d'air ou des réservoirs, et applique les finis protecteurs;
- Pose des isolants rigides ou semi-rigides.¹

Site Internet: www.isolation-aiq.ca

Carrières Construction, édition 2019-2020, Direction des affaires publiques et des communications, Commission de la construction du Québec, en ligne : https://www.cq.org/-/media/Project/Ccq/Ccq-Website/PDF/Communications/Metiers/metiers_occupations.pdf (consulté le 4 novembre 2020).

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

- Préalable scolaire catégorie 2 + carte ASP Construction

EMPLOI

- Âge moyen du calorifugeur (2020) : 39,5 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2020) : 39,1 ans

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Ouvre fréquemment (+ de 24x/an)	S.O.
Moyenne des heures du métier*	2018 : 532 heures Projection 2022** : 1235 heures	2018 : 1228 heures 2020 : 1033 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)	4	Compagnons : 788 Apprentis : 328
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	1	190
Émissions de certificats de compétence en 2020 (diplômés/bassin)	0 diplômé 0 non diplômé	16 diplômés 31 non diplômés

* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019.*

FORMATION ACADÉMIQUE

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018)	0 inscription	45 inscriptions
Coordonnées	S.O.	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	22 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Calorifugeur : un métier méconnu avec de belles perspectives d'emplois dans l'industrie. Une seule école offre cette formation dans la région de Montréal pour l'ensemble du Québec.
- Côte-Nord : l'excès de la demande en main-d'œuvre est comblé par les travailleurs des autres régions.
- L'AIQ offre également une formation d'initiation aux travaux d'isolation en mode virtuel en collaboration avec le Collège Ahuntsic. Pour s'y inscrire, communiquer avec l'AIQ : info@isolation-aiq.ca ou 514 354-9877.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER



Association d'isolation du Québec
Mme Lyne Laperrière, directrice générale
T.: 514 354-9877 | C.: info@isolation-aiq.ca

Association de la construction du Québec
Conseillers en relations du travail
T.: 1 866 939-2271 | C.: directionrt@acq.org